



Mises à jour au programme de services rémunérés par honoraires

En avril 2017, B2B Banque Services de courtiers (B2BBSC) [a avisé tous les courtiers et les conseillers](#) à propos des améliorations apportées au programme de [Services rémunérés par honoraires](#), notamment par l'introduction d'un modèle bonifié, le modèle FGB. Le modèle FGB comporte des améliorations telles que la perception de frais seulement sur les fonds communs de placement assortis de frais de gestion, de nouveaux éléments dans la production des rapports et l'option pour les conseillers de négocier des fourchettes d'honoraires plus élevés.

Dans le cadre de nos améliorations continues, **à compter du 2 octobre 2017**, B2BBSC cessera d'offrir le modèle FGA et n'offrira dorénavant que le modèle FGB. Ces changements permettent de nous assurer que notre plateforme répond aux normes en vigueur, en faisant en sorte qu'il soit plus facile pour les courtiers et les conseillers de gérer leurs actifs assujettis à des frais de gestion et de calculer avec plus de précision les frais applicables aux fonds communs de placement et aux fonds distincts (le cas échéant) assortis de frais de gestion.

Notre compte de rémunération sous forme d'honoraires constitue une option pratique qui fournit à vos clients l'occasion de détenir des fonds communs de placement assortis de frais de gestion, tout en vous permettant de produire avec une confiance accrue des rapports plus précis sur les frais perçus et les exigences réglementaires.

Pour en savoir plus à propos de notre gamme de services rémunérés par honoraires, veuillez [communiquer avec le représentant du Soutien aux alliances et canaux de distribution de votre région](#).



199 rue Bay, bureau 610
CP 35 SUCC Commerce Court
Toronto ON M5L 0A3
b2bbanque.com/servicesdecourtiers